



MODÈLE FACTURE ÉLIGIBLE CEE

APPAREIL INDÉPENDANT DE CHAUFFAGE AU BOIS

Le logo RGE ne suffit pas. Préciser l'organisme et le n° de certificat, libellé(s) et domaine(s)

Avant date du devis

Dissocier le coût matériel de la main d'œuvre.

Vous devez contacter préalablement un médiateur pour conclure une convention avec lui. La CAPEB de l'Eure vous suggère deux partenaires vous permettant de bénéficier de tarifs négociés.

Attention indiquer le SIRET (14 chiffres) et non SIREN

L'adresse du chantier doit être la même sur l'Attestation sur l'Honneur (AH), le devis et la facture. Si l'adresse est un lieu-dit préciser le n° de parcelle

Entreprise XXX
Adresse,
téléphone, mail

FACTURE N° XXX
DATE : 01/01/

Référence de l'assurance professionnelle obligatoire pour les activités concernées et couverture géographique

Client Mr XXX
Adresse
Adresse des travaux si différente

RGE

Organisme de qualification N°XXXXXX

Date de 1ère visite : XX/XX/XX

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total TVA	Total HT
Précisez : - la mise en place d'un appareil indépendant de chauffage au bois (poêle, foyer fermé, insert, cuisinière), - les caractéristiques de l'équipement : - rendement énergétique (supérieur ou égal à 70 %) - concentration en monoxyde de carbone (mesurée à 13 % d'O2 est inférieure ou égale à 0,3%) avec leur norme de mesure ; ou le label flamme verte. - Pour les poêles : norme NF EN 13240 ou NF EN 14785 ou EN 15250, - Pour les foyers fermés, inserts de cheminées intérieures : norme NF EN 13229, - Pour les cuisinières utilisées comme mode de chauffage : norme NF EN 12815. Mentions sur facture complémentaires pour éligibilité coup de pouce: • La dépose de l'équipement remplacé • Le type d'énergie de chauffage de l'équipement remplacé (charbon) • Le type d'équipement remplacé					
Coût main d'oeuvre					
				Total HT	
				Total TVA	
				Total TTC	

Facture acquittée le

Taux TVA	Montants
5,5 % (rénovation thermique et travaux induits dans logement de + 2 ans respectant les exigences)	Montant HT Montant TVA
10 % (Rénovation logement de + 2 ans respectant les exigences)	Montant HT Montant TVA
20 % (Neuf)	Montant HT Montant TVA

Date du paiement de la somme due au principal et selon le cas des différents paiements dus au titre d'acomptes.

ATTENTION Dates des acomptes postérieures à la signature du devis

Médiateur de la consommation : Adresse

Siret :

Entreprise XXX
- SA ou SARL au capital de XXXX € - TVA intra FRXXXXXXXX

A noter : Si vous apportez des modifications manuelles, n'oubliez pas de mettre le cachet de l'entreprise ainsi que la signature du dirigeant à côté de chaque modification.



Infos

02 32 23 50 50